Generated by Foxit PDF Creator © Foxit Software
http://www.foxitsoftware.com For evaluation only.

Les prêtres traditionnels

POUR UNE PAIX DURABLE AU TOGO :

Les prêtres traditionnels du canton d'Aflao Sagbado ont imploré les mânes des ancêtres

Pages 5

DEUX ANS DE MACRON À L'ÉLYSÉE:

Le bilan de sa politique africaine

P.7

Le président français Emmanuel Macron

Le DIALOGUE
Hebdomadaire Togolais d'information, d'analyse et de publicité
N°0135 du 08 Mai 2019
Récépissé n°0477/04/02/14/HAAC
Prix : 250FCA

FAURE GNASSINGBÉ CHEZ SON HOMOLOGUE GABONAIS :

Page 3

La paix, la sécurité et le développement du continent au menu des échanges

ELECTIONS LOCALES DE 2019 AU TOGO :

L'OPPOSITION TOUJOURS DIVISÉE SUR SA PARTICIPATION

Page 3 Des leaders de l'opposition (Photo archives)

ECHÉANCES ÉLECTORALES EN VUE :

Jean-Pierre Fabre et Isabelle Améganvi

L'ANC CRÉE DE NOUVELLES POLÉMIQUES SUR LA TENUE DU SCRUTIN

P.4

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES ET TENUE DES ÉLECTIONS LOCALES :

Tchambakou Ayassor, président de la CENI

Tchambakou Ayassor lève l'équivoque sur les dates du 16 mai et du 30 juin prochains

P.4

Generated by Foxit PDF Creator © Foxit Software
http://www.foxitsoftware.com For evaluation only.

CÉLÉBRATION DES 50 ANS DE L'UNFPA :

Des défis à relever malgré les avancées

Le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) fête son cinquantième anniversaire de sa création cette année. Le lancement des activités au programme de ce cinquantenaire qui coïncide avec les 25 ans de la tenue de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD) a présidé hier à Agora Senghor par Madame la ministre de la planification du développement et de la coopération, Demba A. TIGNOKPA. C'était en présence de sa collègue de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation, du représentant résident de l'UNFPA au Togo, du coordonnateur résident des activités opérationnelles du Système des Nations Unies au Togo.

Depuis 1969, l'UNFPA est, en effet, présent dans le monde entier à travers ses multiples actions et son engagement pour l'amélioration des conditions de vie des populations. C'est la traduction de la mission reçu par cette agence des Nations Unies en charge des questions de population et de développement, à sa création, il y a 50 ans : informer les pays en développement des conséquences sociales et économiques d'une démographie galopante. Cette mission a évolué en 1994 où réunis à la conférence du Caire, 179 pays ont donné mandat à l'UNFPA de soutenir les efforts des Etats pour réaliser l'accès universel à la santé sexuel et reproductive.

Il s'agit concrètement de permettre à chaque individu, notamment la femme et la jeune fille, d'être acteur de sa santé, d'avoir accès à une éducation et de participer pleinement à la vie sociale et économique.

Mais depuis, la population mondiale n'a plus que doublé. De 3, 6 milliards, elle est aujourd'hui estimée à 7,6 milliards d'habitants. Au même moment, des avancées notables ont été réalisées dans les domaines l'équité et de l'égalité genre, de l'autonomisation des femmes, de l'amélioration de la santé des adolescents ainsi que de la scolarisation de la jeune fille, entre autres. A travers le monde, la mortalité maternelle a reculé de 45 % entre 1990 et 2015. Des millions de femmes ont acquis le pouvoir de contrôler leur fécondité, notamment grâce aux services de planification familiale volontaire. " Le Fonds des Nations Unies pour la Population est présent au Togo depuis 1972. Il a pu accompagner le gouvernement dans sa marche vers le développement, à travers de nombreux programmes de coopération. Le 7ème programme vient de démarrer et couvrira la période 2019-20232 ", a indiqué M. Saturnin EPIE, représentant résident de l'UNFPA au Togo. L'objectif est d'atteindre zéro besoin non satisfait en planification, zéro décès maternel évitable et zéro violence et pratique néfaste à l'égard des femmes et filles.

" Cette occasion de réjouissance et de bilan de notre partenariat avec l'UNFPA doit également nous permettre de nous rappeler les multiples défis qui se dressent devant nous ", a déclaré, pour sa part, Madame le ministre de la planification du développement et de la coopération dans son discours de lancement. Le niveau de la mortalité maternelle est encore élevé, le taux de la prévalence contraceptive est toujours faible, 17% ; les inégalités et les violences basées sur le genre persistent avec ses conséquences sur la vie des femmes et des filles, de même que les disparités scolaires entre les filles et les garçons à partir du cycle secondaire, l'insuffisance d'accès aux services sociaux de base pour les populations de base, sans oublier le renforcement des capacités nationales en matière de production de données démographiques.

Ce lancement a été marqué par un don de l'UNFPA au gouvernement togolais. Composé de 48 motos de marque YAMAHA, de 425 caisses de matériels et 448 gilets destinés aux agents de santé communautaire, de même que 15 échographes et 12 ordinateurs portatifs, il est évalué à plus de 100.000.000 de FCFA. Plusieurs autres activités suivront cette année dans le cadre de la célébration de cinquantenaire.

La Rédaction

Generated by Foxit PDF Creator © Foxit Software
http://www.foxitsoftware.com For evaluation only.

FAURE GNASSINGBÉ CHEZ SON HOMOLOGUE GABONAIS :

La paix, la sécurité et le développement du continent au menu des échanges

Maintenir la paix, préserver la sécurité et contribuer au développement du continent africain, tels sont des questions de l'heure qui tiennent à cœur aux présidents Togolais et Gabonais. Comment arriver à faire de ces trois notions un véritable outil de développement des pays de la sous-région et voir du continent en général. C'est l'idée qui milite en faveur de la visite d'hier mardi 7 mai 2019 du Chef de l'Etat Togolais en terre gabonaise.

La séance de travail entre la délégation togolaise et gabonaise

Poignée de mains entre Faure Gnassingbé et Ali Bongo

Cette visite annoncée par la cellule de communication de la présidence togolaise, s'inscrit dans le cadre des excellentes relations d'amitié et de coopération entre le Togo et le Gabon.

Des relations qui ont permis aux deux hommes d'Etat d'aborder des questions d'ordre bilatéral, ainsi que des sujets qui ont trait au développement du continent.

Parlant des questions de développement, on se souvient que le 30 juillet 2018, les Présidents Faure Gnassingbé et Ali Bongo Ondimba avaient réaffirmé lors du sommet conjoint CEDEAO-CEEAC de Lomé, leur convergence de vue sur l'approche solidaire entre Communauté Economique Régionales dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent.

Face aux défis actuels, l'on note auprès de ces deux hommes d'Etat, un renforcement de cette collaboration et une mutualisation accrue des efforts pour une meilleure efficacité des mécanismes régionaux.

Notons au passage que la dernière visite du Chef de l'Etat Faure Gnassingbé au Gabon remonte au 24 mai 2018.

Elom

ELECTIONS LOCALES DE 2019 AU TOGO :

L'opposition toujours divisée sur sa participation

Les organisations de la société civile montent encore le ton à quelques mois de la tenue du scrutin pour le compte des locales au Togo.

Jean-Pierre Fabre

Mme Brigitte Adjamagbo-Johnson

Salifou Atchadam Tikpi

Me Yawovi Agboyibo

Le mouvement Togo Débout a fait encore parler de lui en début de cette semaine sur une radio de la place après son meeting qu'il a organisé le weekend dernier à Lomé. Cette organisation de la société civile chapeautée par le Prof David Dosseh est montée au créneau pour envoyer un signal à l'opposition de prendre part à ces joutes électorales. Ce mouvement pense également que les Togolais doivent se mobiliser pour la révision des listes électorales qui démarre très bientôt.

Le prof David Dosseh en lançant cet appel à la coalition, estime que ce serait le seul moyen pour l'opposition de baliser la voie pour les présidentielles de 2020. Togo Débout parfois dévisse avec ses prises de positions qui laissent croire qu'il a pris une ascendance politique. Se réclamant de la protection des droits humains, Togo Débout profite souvent des aubaines pour déverser sa bile sur le pouvoir. C'est ce que l'on a constaté lors de son meeting de samedi dernier. Ce qui amène les observateurs de la scène politique au Togo à affirmer que ce mouvement a pris des connotations politiques. Est-il possible pour une association de demander au peuple de faire face au régime pour le dégager ? C'est là où se trouve la confusion totale dans laquelle se trouvent David Dosseh, Kpandé Adjaré et les autres.

Mais au regard de l'appel lancé aux partis politiques de prendre part aux locales qui se tiendront incessamment, nous nous demandons si cet appel n'est pas tombé dans les oreilles de sourds. Cette affirmation semble avoir tout son sens quand on sait que lors de ses réunions hebdomadaires le weekend dernier, le PNP de Tipki Atchadam a balayé du revers de la main, sa participation aux élections locales.

Même si l'ANC, le CAR et les autres partis de la coalition ont bien l'intention d'y participer, il faut avouer que, le PNP qui s'est beaucoup trop radicalisé ne sera pas de la partie. Ceci nous amène à nous poser des questions sur la réelle orientation du parti de Tipki dont l'idéologie demeure la rue. Au-delà du PNP qui ne participera pas à ces élections, il y a certains partis de l'opposition qui hésitent encore avec des exigences biscornues qu'ils posent avant toute participation.

L'opposition togolaise devrait prendre de la hauteur en comprenant qu'en démocratie, l'on ne peut demeurer un contestataire larvaire au point de ne pas savoir ce que l'on cherche sur le plan politique.

Au demeurant, nous estimons que si Togo débout lance son appel envers l'opposition pour sa probable participation, c'est néanmoins un point de vue qui serait difficile à partager par tous les partis politiques.

La Rédaction

Generated by Foxit PDF Creator © Foxit Software
http://www.foxitsoftware.com For evaluation only.

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES ET TENUE DES ÉLECTIONS LOCALES :

Tchambakou Ayassor lève l'équivoque sur les dates du 16 mai et du 30 juin prochains

Depuis quelques semaines, des dates sur la révision des listes électorales et sur la tenue effective des locales ont été ventilées dans l'opinion togolaise. Il s'agit du 16 mai pour le recensement électoral et le 30 juin pour la tenue du scrutin. Cette information est devenue une clameur au point que certains médias en ont fait leur chou gras. Une frange des Togolais a pris ces dates comme définitives pour le processus électoral qui devrait aboutir sur la tenue des élections locales. Ces dates ont plutôt créé un flou chez les Togolais qui se demandaient légitimement si le gouvernement aura des coudées franches pour tenir les locales en tenant compte de ces dates.

Pour apporter un éclairage, le Président de la CENI Tchambakou Ayassor a tenu à donner des précisions lundi dernier. Le président de l'institution chargée d'organiser et de superviser les élections a indiqué que, ce n'est pas du ressort de la CENI de fixer la date du scrutin moins encore celle de la révision des listes électorales. Le devoir de la CENI dans ce cas d'espèce et selon le code électoral est de proposer les dates au gouvernement.

Il a ensuite précisé avoir soumis au gouvernement un certain nombre de propositions et des dates pour la tenue de la révision et du scrutin. Ayassor a insisté sur le fait que c'est le gouvernement qui convoque le corps électoral, qui fixe la date du scrutin et du recensement.

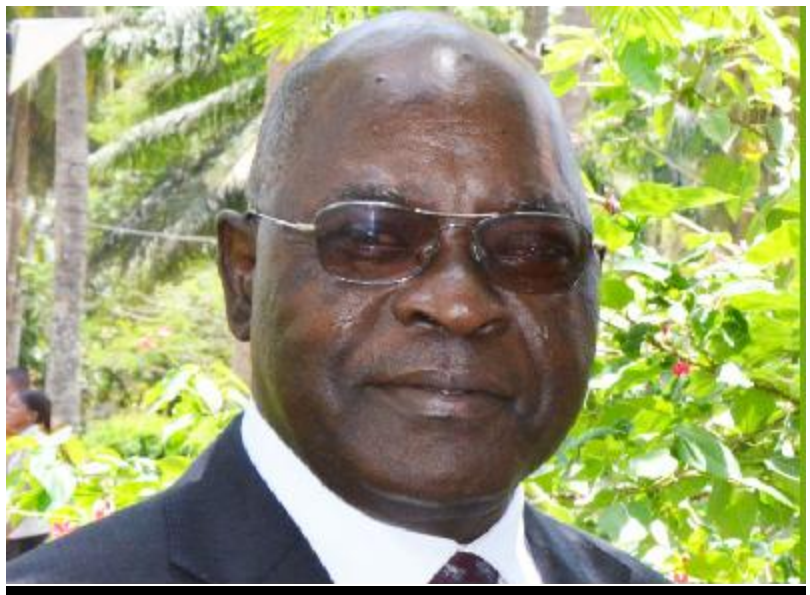

Tchambakou Ayassor, président de la CENI

En se référant à l'article 52 du code électoral, Ayassor a relevé que le gouvernement prendra sur ce, des dispositions.

Pour corroborer les éclairages du Président de la CENI, il convient d'évoquer cet article qui dispose en substance que les dates d'ouverture et de clôture de la période d'établissement des listes électorales sont fixées par décret pris en conseil des ministres. Dans le même registre, les articles 79 et 80 précisent que la date du scrutin est fixée par décret en conseil des ministres.

Au regard des éclairages apportés par le président de la CENI, il est clair que les dates de la révision des listes électorales et du scrutin ne sont pas encore connues. C'est au gouvernement de le préciser en conseil des ministres. Tout compte fait, lors de la présentation de sa politique générale, le premier ministre Sélom Klassou a estimé que les élections locales auront lieu dans le premier semestre de cette année. Il revient au gouvernement de lever l'équivoque en donnant avec précision les dates du recensement et du scrutin.

KADI

ECHÉANCES ÉLECTORALES EN VUE :

L'ANC crée de nouvelles polémiques sur la tenue du scrutin

Les élections locales auront lieu au Togo dans le premier semestre de cette année. Le gouvernement et la CENI sont à pied d'œuvre pour la tenue de ces locales dans les délais courts. Même si aucune date n'est encore donnée par le gouvernement par décret pris en conseil des ministres, ces élections aiguisent d'ores et déjà les appétits des partis politiques et des organisations de la société civile. L'ANC de Jean-Pierre Fabre quant à lui a organisé une conférence de presse hier mardi pour se prononcer sur l'organisation de ces locales.

Jean-Pierre Fabre et Isabelle Améganvi

L'ANC crée une nouvelle polémique sur le fichier électoral actuel en estimant que celui-ci ne pourra servir à organiser les élections locales. Le parti de l'ex-chef de file de l'opposition parle de l'ingérence du gouvernement dans les activités de la CENI. Les premiers responsables de l'ANC présents à cette conférence de presse de mardi estiment que les dernières élections remontent à 1987 et par conséquent, les listes pour les élections locales sont liées à cette date.

Dans leurs exigences biscornues, Fabre et ses congénères estiment que le fichier électoral existant ne saurait être utilisé pour les locales.

Ainsi, ils exigent une révision générale des listes électorales avant la tenue des élections locales. Fabre et ses lieutenants pensent qu'il ne serait pas admissible d'utiliser la liste électorale des présidentielles et des législatives pour les locales. L'ANC alimente encore le débat en réclamant au gouvernement de procéder au recensement spécifique pour ces élections locales. Les premiers responsables de ce parti ont également touché du doigt au découpage électoral qu'ils fustigent.

L'ANC a fini par formuler ses exigences par la réclamation des réformes constitutionnelles et institutionnelles.

A l'analyse de ce qui précède, il faut dire sans se tromper que l'ANC veut créer des atermoiements pour la tenue de ces élections locales. Le découpage électoral, le fichier et la révision générale des listes font parties intégrante des réformes que l'assemblée nationale est en passe d'opérer.

Au regard des exigences de l'ANC, on a le sentiment que ce parti n'est pas encore prêt pour affronter les locales. Lorsque l'ANC parle également de l'ingérence du gouvernement dans les activités de la CENI, nous sommes tombés des nues de l'entendre. La CENI est indépendante certes.

Mais lorsque la CENI propose des dates pour la révision des listes et la tenue du scrutin, c'est au gouvernement de jouer son rôle en entérinant ces propositions en conseil des ministres. De guerre lasse, que l'ANC nous épargne de ses verbiages et de ses critiques qui ne feront nullement avancer les choses.

KADI

LeDIALOGUE
Hebdomadaire Togolais d'information, d'analyse et de publicité

Directrice de la Publication : Talata SIBABI Tél : 92 70 73 36

Rédaction :
Kadi,
Appolinaire,
Junior AGBÉ

Imprimerie :
Direct Sprint.
Tirage :
1.500 exemplaires

Generated by Foxit PDF Creator © Foxit Software
http://www.foxitsoftware.com For evaluation only.

PARTENARIAT ACP-UE :

Les négociations se poursuivent avec l'espoir d'avoir un nouvel accord

Une nouvelle phase de discussions a eu lieu à Mbabane, capitale du Royaume d'Eswatani (ex-Swaziland), entre les pays du Groupe ACP et l'Union Européenne vendredi 03 mai dernier. Les échanges ont permis au négociateur en chef du groupe ACP, le ministre Robert Dussey d'expliquer les enjeux du futur accord entre les deux parties.

Photo de famille

La table d'honnenur lors des travaux

Pour lui, les consultations régionales UE-Afrique doivent acter à l'échelle africaine le début formel des négociations sur le pilier UE-Afrique du futur accord de partenariat ACP-UE. Robert Dussey n'a pas manqué d'indiquer que depuis quelques mois " un excellent travail technique se fait au niveau de l'Union africaine sur les négociations ".

" Les spécificités africaines en termes de défis, de potentiels, de priorités, de cadres référentiels de développement sur le plan commercial, économique et humain et de partenariat avec l'extérieur sont d'ores et déjà connues " a expliqué Robert Dussey.

Il a émis le vœu de voir le pilier UE-Afrique du post-Cotonou être en phase avec les orientations stratégiques de la ZLEC (Zone de libre-échange continentale).

Selon lui, l'Afrique doit garnir ses échanges commerciaux avec l'Europe, rehausser le niveau du dialogue politique avec l'UE sur les questions aussi cruciales que la sécurité, la paix, les droits de l'homme, les biens culturels africains encore en séjour en terre européenne, les objectifs de développement durable, le changement climatique et la migration.

Le Chef de la diplomatie togolaise a lancé un appel pour que l'Afrique puisse conduire ces négociations régionales avec un certain professionnalisme et un sens élevé de responsabilité afin d'aboutir à un nouveau accord. Les 79 pays qui forment le groupe ACP sont diversifiés.

Ainsi, le nouveau futur accord dont il sera question doit reposer sur les besoins et spécificités de chaque zone géographique. Les discussions devront aboutir à un nouvel accord qui consistera le socle commun des trois partenariats régionaux. Cette base commune serait applicable à tous les membres du partenariat et permettra d'énumérer des objectifs, des priorités et des principes généraux afin de renforcer la coopération au niveau international.

Ces partenariats régionaux feront face aux priorités régionales spécifiques pour les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique conformément aux dynamiques régionales renforcées et à l'importance accrue des organisations régionales. Le chef négociateur européen, Neven Mimica, Commissaire au Développement a également pris part à ces négociations.

Antarou

POUR UNE PAIX DURABLE AU TOGO :

Les prêtres traditionnels du canton d'Aflao Sagbado ont imploré les mânes des ancêtres

Voilà 59 ans que le Togo à accéder à sa souveraineté internationale. Les compatriotes ayant été marqués par les faits de l'histoire du pays ne manquent jamais le rendez-vous annuel.

C'est dans cette perspective que les filles et fils du canton d'Aflao Sagbado se sont retrouvés le 26 avril dernier pour implorer les mânes des ancêtres pour une paix durable au Togo et confier toutes les autorités du pays sous la veille du tout-puissant.

Les prêtres traditionnels

Une cérémonie d'immolation

Pour marquer cet évènement, les fils et filles du canton d'Aflao Sagbado se sont retrouvés sur la place publique dudit canton pour communier avec les ancêtres à travers les séances de prières traditionnelles. Etaient de la partie, les grands prêtres traditionnels, tous réunis autour du chef canton Togbuigan Adam Sémékonawo pour demander la protection divine sur le canton, la préfecture et en générale sur tout le pays.

Dans un récit retraçant le parcours de leurs ancêtres depuis les temps immémoriaux, les natifs ont tous souligné les valeurs et l'importance de la paix. Ils ont ainsi prié pour la paix au Togo.

Par ailleurs, les grands prêtres traditionnels lors des prières, des incantations et libations, ont accordé une importance particulière au chef de l'Etat Faure Essozimna Gnassingbé, le gouvernement et à toutes les autorités administratives tout en demandant aux dieux, les ancêtres et aux aïeux de les couvrir des protections spéciales afin qu'ils puissent poursuivre leurs œuvres pour le bonheur de tous les Togolais.

Il faut noter que cette communion n'a pas laissé en reste, les voisins du canton, d'où le canton d'Aflao Sagbado a reçu d'importantes délégations des voisins et cousins du grand ouest pour soutenir les initiatives de Togbui Adam Sémékonawo.

Tig Patrick

Generated by Foxit PDF Creator © Foxit Software
http://www.foxitsoftware.com For evaluation only.

FOIRE DES FRUITS À AGOU KEBO AGBLODOMÉ:

Une initiative de l'ARAKAD pour le développement des deux localités

Ce samedi 04 mai 2019, les populations des localités d'Agou Kebo Agblodome et Domefeme, étaient en liesse. Et pour cause ! La tenue et l'effectivité de la Foire aux Fruits. Une première édition, qui s'est déroulée à Agou Kebo Agblodome, à plus de 100 kilomètres de Lomé, sur le versant du Pic d'Agou.

Le présidnet du Comité d'organisation

Cette première édition qui est une initiative de l'Amicale des Ressortissants d'Agou Kebo Agblodome et Domefeme à Lomé (ARAKAD), a connu un succès tout particulier. Pour un coup d'essai, ce fût un coup de maître. Les populations des deux localités ont apporté tout leur soutien à l'évènement. Autorités coutumières et traditionnelles, des anciens des localités, les filles et fils venus de Lomé et plusieurs invités, ont permis à ladite foire de marquer ses premiers pas dans la convivialité. Une activité, qui s'organise en prélude à la célébration de la 40e édition de Dunenyo, en août prochain.

Au-delà des discours protocolaires, deux activités phares ont marqué d'un sceau indélébile cette retrouvaille agro-sociale : la communication sur les multiples vertus de l'avocat et la vente aux enchères.

Une communication faite par le Directeur de la Rédaction du magazine " Santé Education ", un fils du milieu. L'avocat étant l'un des principaux fruits des localités, cette communication valait la peine, dans le souci d'amener, les uns et les autres à son utilisation efficace et efficiente. L'amande, le noyau et les feuilles de l'avocatier disposent d'énormes vertus pour une meilleure santé. Le renforcement de l'immunité, le renforcement des capacités sexuelles de l'homme, le soulagement des maux de tête et bien d'autres sont guéris par l'avocat. L'avocat offre des vertus thérapeutiques.

La vente aux enchères des fruits exposés, a connu un engouement non des moindres. Les différents fruits naturels ont suscité de l'intérêt, surtout chez les invités. Ils ont vraiment apprécié l'initiative et ont souhaité, qu'elle soit plus fréquente. Les recettes financières, de ladite vente aux enchères, sera l'une des sources de financement pour les constructions de quelques infrastructures socio-culturelles, des deux localités.

Tellement, les localités

Foire des fruits

manquent d'énormes infrastructures, comme les toilettes publiques, la route pour avoir accès aux villages, une case de santé, un marché pour réglementer la vente des produits fruitiers et surtout le problème de l'électrification des localités.

Tous : MM. Assagba Paul Yao Ametépé, président de l'ARAKAD et président du comité d'organisation ; Eric A., vice-président de l'AKARAD et vice-président du comité d'organisation et le représentant de la chefferie, ont tour à tour, fait cas du manque d'un marché et de la non-électrification du milieu. Ils ont été, tous unanimes, à lancer un appel pressant aux autorités compétentes de penser à Agou Kebo Agblodome et Domefeme, en matière de développement.

La cohésion sociale, étant également, une source de développement, les cadres du milieu ont invité les populations dans la soirée à suivre une conférence - débat, intitulée : Le pardon et la réconciliation, une puissance de guérison. Animée, par le Père Augustin Edou, de la Paroisse d'Agou Dalavé, cet enseignement suivi de débat, a vu la participation d'une assistance importante. Visiblement satisfaites, de ladite conférence-débat, les populations des deux localités et environs, sont convaincues, des bienfaits du pardon et prêtes à mettre en pratique, les enseignements de l'Homme de Dieu.

Une messe d'action de Grâces, a clos les festivités, de ce premier acte de la foire aux fruits à Agou Kebo Agblodome, sur fonds de Gratitude au Tout Puissant.

La Rédaction

Le CAJAC, un outil efficace de lutte contre la corruption

Trois Centres d'assistance juridique et d'action citoyenne (CAJAC) seront opérationnels dans les villes de Lomé, Sokodé et Kara d'ici la fin de l'année 2019. Ces CAJAC qui seront logés dans les bureaux régionaux de l'Alliance Nationale des Consommateurs et de l'Environnement(ANCE-Togo) dans ces différentes localités, visent à remettre en cause la croyance selon laquelle les citoyens sont apathiques face à la corruption et démontrer de la même manière, leur engagement dans la lutte contre la corruption à travers la dénonciation.

Les activités de ces centres concernent la fourniture des conseils juridiques aux victimes et témoins des actes de corruption ; l'assistance aux citoyens en vue de structurer leurs plaintes, les acheminer et assurer le suivi auprès des instances compétentes ; et les actions de plaidoyer pour inciter les reformes et les changements systémiques.

Le CAJAC est un mécanisme pour renforcer le pouvoir des citoyens dans la lutte contre la corruption à travers l'incitation des citoyens à s'impliquer activement dans cette lutte. Il est impérieux pour les citoyens de bannir la peur et de se mobiliser fortement pour dénoncer les actes de corruption et autres infractions assimilées à travers les bureaux CAJAC de l'ANCE-Togo, afin que les différentes plaintes recensées puissent être achevées auprès des institutions étatiques pour trouver des solutions adéquates.

Le centre d'assistance juridique et d'action citoyenne est une approche qui permet d'impliquer les citoyens et voir l'ensemble de la population à rejeter les pratiques de corruption et prendre des mesures efficaces pour la combattre en vue d'aboutir à des reformes administratives ou législatives importantes. La création de ces trois centres au Togo constitue également une réponse pragmatique à la question de l'élargissement de la coalition anti-corruption.

L'objectif est de promouvoir le changement des comportements individuels et collectifs face à la corruption en apportant aux victimes et aux témoins un soutien efficace, bénévole et non partisan, ce qui renforce le plaidoyer de la société civile pour l'instauration des reformes et l'amélioration des politiques publiques anti-corruption.

Le CAJAC met à la disposition des plaignants une équipe spécialisée pour les accueillir, les écouter, traiter leurs requêtes et leur prodiguer des conseils juridiques, à titre personnel gratuit et confidentiel.

Pour assurer aux plaignants un accueil et une assistance juridique de qualité, ces centres crées peuvent être approchés soit en s'y présentant directement, soit en envoyant les plaintes par courrier postal ou électronique, ou encore à travers la ligne téléphonique gratuite en cours d'opérationnalisation pour faciliter la dénonciation de la corruption.

Nous y reviendrons.

Generated by Foxit PDF Creator © Foxit Software
http://www.foxitsoftware.com For evaluation only.

DEUX ANS DE MACRON À L'ÉLYSÉE:

Le bilan de sa politique africaine

Il y a deux ans, Emmanuel Macron était élu président de la République. Lors de sa première année à l'Elysée, le président français avait dit vouloir établir un partenariat avec l'Afrique en rompant avec la politique menée par ses prédécesseurs. RFI fait le bilan de la politique africaine d'Emmanuel Macron deux ans après son élection.

Un déplacement au Nigeria, un autre au Kenya et en Éthiopie, Emmanuel Macron a poursuivi, lors de cette deuxième année, la voie tracée à Ouagadougou en s'ouvrant à l'Afrique non francophone. À côté de cela, le président français a fait un pas supplémentaire dans sa quête de rapprochement avec le Rwanda, notamment en initiant et en soutenant la candidature de Louise Mushikiwabo à la présidence de l'Organisation internationale de la francophonie.

Le chef de l'État a également lancé le processus de restitutions des œuvres d'art à l'Afrique, vingt-six d'entre elles devraient bientôt rejoindre le Bénin. Sur certains dossiers, l'Élysée a semblé vouloir solder le passé. L'envoi au Burkina Faso de deux lots de documents déclassifiés par la France dans l'enquête sur l'assassinat de Thomas Sankara participe ainsi à cette démarche.

Quand Macron est arrivé, l'espoir était encore plus grand, car il disait qu'il allait en finir avec la Françafrique. Non seulement voilà que cela n'a pas évolué mais l'intervention sur une colonne rebelle a tout remis en question.

Mais la mesure qui aura certainement été la plus commentée, c'est la très forte augmentation des frais d'inscription à l'université pour les étudiants non-européens. Une décision qui a provoqué un tollé aussi bien en France que sur le continent africain.

Emmanuel Macron

L'intervention militaire française au Tchad en février pour porter secours à Idriss Déby a, elle, furieusement rappelé les pratiques passées et remis en cause le principe de non-ingérence jusque-là édicté par Paris. Quant au quasi-silence officiel de la France sur les violences et les intimidations commises contre les opposants politiques en particulier au Cameroun et au Tchad, il vient donner le sentiment que la défense de la démocratie et des droits de l'homme n'apparaît pas comme une priorité pour Emmanuel Macron.

Source : © RFI.fFR

ECONOMIE : Le gouvernement veut mettre le secteur privé dans les meilleures conditions

Conformément au décret n° 2017 049/PR du 31 mars 2017 portant création, attribution, organisation et fonctionnement du comité de concertation entre l'Etat et le secteur, le Premier ministre, Sélom Komi KLASSOU a présidé, le mardi 30 avril dernier dans les locaux de la primature, une réunion de ce comité. Plusieurs membres du gouvernement ainsi que les représentants des organisations de ce secteur clé dans le développement économique et social du Togo, ont pris part à cette rencontre.

La table d'honneur ; au micro, le PM Klassou

L'objectif est de renforcer la confiance mutuelle entre l'Etat et les acteurs du secteur privé, mieux les informer sur les solutions que le gouvernement apporte déjà à certaines de leurs préoccupations afin de favoriser leur capacité d'investissement pour les rendre plus forts et compétitifs, d'échanger sur des stratégies concrètes de financement public-privé du développement, de faire émerger des solutions innovantes dans une dynamique d'attractivité susceptible de lever les contraintes au développement du secteur privé togolais et favoriser la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND). Lancé le 04 mars dernier pour la période 2018-2018 par le Chef de l'Etat, Faure GNASSINGBE, Président de la République Togolaise, cette vision qui mise sur les avantages comparatifs du Togo, est axé sur trois niveaux : mettre en place un hub logistique d'excellence et un centre d'affaires de premier ordre dans la sous-région, développer des pôles de transformations agricoles, manufacturiers, et d'industries extractives, et consolider le développement social et renforcer les mécanismes d'inclusion. Elle devrait générer à terme 500.000 emplois

La bagatelle de 4622,2 milliards de FCFA va être investie dans la mise en œuvre de cet ambitieux plan. Une forte contribution du secteur privé à son financement, soit 65%, est attendue. Le gouvernement sous l'impulsion du chef de l'Etat a pris les devants en balisant le chemin pour attirer cet investissement privé national et extérieur. Pour améliorer le climat des affaires, le rendre plus attractif et promouvoir le secteur privé, diverses réformes ont été réalisées dans le domaine de la gouvernance économique. Elles ont permis au Togo de faire un bond de 19 places dans le Classement Doing business 2019 de la Banque Mondiale, soit une progression de 38 rangs entre 2012 et 2019. Le Togo figure actuellement dans le top 10 des meilleurs réformateurs Doing Business. Les principales avancées se situent dans le domaine de la création d'entreprise, du foncier, du raccordement à électricité, du paiement des impôts et taxes et du délai d'exécution des contrats. En moins de 24 heures, Il est aujourd'hui possible de créer à coût réduit une entreprise au Togo, la procédure tant à se dématérialiser. Idem au niveau de la fiscalité où la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) est déclarée en ligne. Il s'en suit une souplesse dans le paiement avec un gain en coût et en temps. Le nouveau code des impôts adopté en novembre 2018 est plus favorable au secteur. Le législateur a rationnalisé la structure du système fiscal avec la suppression d'un certain nombre de taxes, à l'instar de la taxe sur les salaires et la taxe complémentaire à l'impôt sur le revenu, la taxe professionnelle, la surtaxe foncière sur les propriétés insuffisamment bâties. Le taux de l'impôt sur les sociétés est également passé de 28 à 27%. Les PME/PMI bénéficient des réductions d'impôts pour l'investissement avec la création d'une fiscalité synthétique à régime forfaitaire dédiée aux entrepreneurs et aux petites entreprises individuelles. Il y a également eu une refonte du code des investissements pour le rendre plus incitatif. Le gouvernement a aussi apuré tous les arriérés commerciaux datant de 2071 et 2018, soit 139 milliards de FCFA. Les instances de janvier, Février et mars 2019 ont été déjà réglées par le Trésor public.

Une bonne nouvelle pour le secteur bancaire. Le foncier n'est pas du reste. Un nouveau code est adopté depuis peu par la représentation nationale. Il donne plus de garantie pour le financement bancaire des entreprises, surtout avec la création du guichet foncier unique. Le temps d'enregistrement d'une propriété a été sensiblement réduit. L'obtention du permis de construire est plus rapide. La maîtrise de l'énergie est un moteur clé de la productivité des entreprises et donc du développement. L'accès à l'électricité est plus facile. Le gouvernement s'est à cet effet doté d'une stratégie d'électrification à trois volets : l'électrification totale du Togo d'ici 2030, la quête de l'indépendance énergétique et l'augmentation de la part des énergies recouvrables.

" Je voudrais appeler tous les acteurs, notamment ceux du secteur public, du secteur privé et de la société civile à un vrai changement de paradigme qui consiste à finir avec les réussites silencieuses dans notre pays. Nous avons le devoir de travailler pour promouvoir notre pays à l'international et dans la sous-région ", a lancé le Premier ministre lors de cette rencontre multi-acteurs, en réalité un cadre de réflexion et de prise de décision. Le Togo table en effet une croissance économique de 5,1% en 2019. La dette publique est à 67,3% à fin mars, un taux en dessous 70% exigé par l'UEMOA. Le Solde budgétaire est dans la limite de 3% du PIB. Le Togo est pays seul pays de l'UEMOA à respecter les 5 critères de convergences. Il a également appelé les togolais et togolaises à maintenir le climat de paix et de sécurité indispensable au développement inclusive.

Les premiers responsables des organisations du secteur privé ont, à leur tour, exprimé à l'unanimité, leur satisfaction générale face à ces avancées notables, saluant ainsi les efforts du gouvernement pour mettre les entreprises dans les conditions optimales de production de richesse. Cependant, ils ont encouragé le gouvernement à améliorer la qualité du service internet.

Par la voie du Président de la Chambre du Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT), Germain Méba, les acteurs du secteur privé se sont engagés à se mobiliser pour la réussite du forum économique Togo-Union Européenne, prévu pour les 13 et 14 juin 2019 à Lomé.

Max

Generated by Foxit PDF Creator © Foxit Software
http://www.foxitsoftware.com For evaluation only.

Annonce

Vous aimez votre pays, participez au PND TOUR dans votre localité.

Après le lancement officiel du **Plan National de Développement 2018-2022,**
le Gouvernement de la République Togolaise vous invite à participer activement au
PND TOUR qui aura lieu à partir du 4 avril 2019.
Le PND TOUR, c'est un rendez-vous avec le génie de notre pays à travers les potentialités socio économiques de chaque localité, des rencontres avec les forces vives de la nation et les acteurs économiques sur toute l'étendue du territoire national.

C'est aussi l'occasion, d'expliquer aux populations togolaises les enjeux du PND.

Au programme : Présentation du PND, expositions, caravane, rencontres et opportunités d'affaires.

Le PND TOUR, l'occasion de s'impliquer pour le développement du Togo.

PND
Plan National de Développement

Retrouvez toutes les dates du PND Tour sur
www.republiquetogolaise.com ou **facebook.com/PresidenceTG**

C M J N